



MASTER

2018 / 2019

Domaine
DROIT, ÉCONOMIE, GESTION

Mention
HISTOIRE DU DROIT

Spécialité

HISTOIRE DE LA PENSÉE JURIDIQUE MODERNE

Directeurs **Pr Arnaud VERGNE**
Pr Anne ROUSSELET-PIMONT, Professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

OBJECTIFS

Cette formation, commune à l'Université Paris Descartes et à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, a pour objectifs d'approfondir l'étude des doctrines juridiques des époques moderne et contemporaine, de proposer une approche comparée des systèmes juridiques européens et d'initier les étudiants à la recherche en histoire du droit. Elle est ouverte aux titulaires d'un Master 1 de droit ou d'un diplôme jugé équivalent. Le Master 2 «Histoire de la pensée juridique moderne» est décerné par chacune des deux universités.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- 96 heures d'enseignements obligatoires au 1^{er} semestre, 60 heures d'enseignement obligatoires au 2nd semestre et la rédaction d'un mémoire de recherche.

- Les enseignements sont dispensés par des enseignants-chercheurs de l'Université Paris Descartes et de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne ainsi que par des professeurs d'universités étrangères partenaires.

SEMESTRE 3	ECTS	COEF.	Volume horaire étudiant CM
UE 1 Fondements historiques de la pensée juridique (époque moderne) (24 h)	8	4	
UE 2 Histoire de la doctrine juridique (époque contemporaine) (24 h)	8	4	
UE 3 Fondements romains des droits en Europe (24 h)	8	4	
UE 4 Méthodologie et sources (24 h)	6	3	
UE 5 Ouverture : option donnant lieu à bonification (une option au choix)			
- Théorie et méthode de recherche comparative (Paris 1) (30h)			30
- Anthropologie des pouvoirs normatifs (Paris 1) (24h)			24

SEMESTRE 4	ECTS	COEF.	Volume horaire étudiant CM
UE 6 Problématiques actuelles d'histoire du droit (24 h)	4	2	
UE 7 Histoire des systèmes juridiques européens (36 h)	6	3	
UE 8 Mémoire de recherche	20	10	
UE 9 Ouverture : option donnant lieu à bonification			
- ECUE Clinique juridique (20h)			20
UE 10 Stage : validation sans note			

RÈGLEMENT DU CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

ÉPREUVES

- Au titre du contrôle des connaissances, les candidats doivent subir les épreuves suivantes :

- **UE 1** : examen écrit de trois heures ;
- **UE 2** : examen écrit de trois heures ;
- **UE 3** : évaluation par contrôle continu ;
- **UE 4** : évaluation par contrôle continu ;
- **UE 5** : enseignements d'ouverture optionnels ;
- **UE 6** : épreuve orale ;
- **UE 7** : évaluation par contrôle continu ;
- **UE 8** : soutenance du mémoire de recherche ;
- **UE 9** : enseignement d'ouverture optionnel.

UE5 ET UE9 : Les matières donnant lieu à bonification sont notées sur 20. Ne sont comptabilisés au titre du bonus que les points au-dessus de la moyenne. Les étudiants ayant choisi de suivre un enseignement donnant lieu à bonification peuvent bénéficier d'une majoration maximale de 0,5 point sur la moyenne coefficientée du semestre. Chaque point obtenu au-dessus de 10 représente un bonus de 0,05 point.

SESSIONS

- Pour les épreuves écrites et orales, il n'est organisé qu'une seule session d'examens par an.

- Le candidat qui a été dans l'impossibilité, pour une excuse légitime, de se présenter à l'unique session d'examens, peut bénéficier d'une session de rattrapage. Le caractère légitime de l'excuse est décidé conjointement par les deux directeurs du Master 2. La session de rattrapage est organisée aux jours fixés par l'établissement.

ASSIDUITÉ AUX ENSEIGNEMENTS

L'assiduité aux enseignements est obligatoire.

ADMISSION

Est déclaré admis au Master 2 "Histoire de la pensée juridique européenne", tout candidat ayant obtenu une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 sur l'ensemble des deux semestres.

MENTIONS

- **PASSABLE**, quand le candidat a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 10 et inférieure à 12 ;
- **ASSEZ BIEN**, quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 12 et inférieure à 14 ;
- **BIEN**, quand il a obtenu à l'examen une note moyenne égale à 14 et inférieure à 16 ;
- **TRÈS BIEN**, quand il a obtenu à l'examen une note moyenne au moins égale à 16.